

CHARTRE de PARTENARIAT[©]

La charte de partenariat formalise les règles de fonctionnement qui régissent les rapports entre la société b-DEVELOPPEMENT et les Assureurs-partenaires.



Article 1. L'expertise

Société d'édition de logiciel, de conseil et d'audit, b-DEVELOPPEMENT référence des partenaires-assureurs en fonction de leurs compétences techniques et commerciales en matière d'assurance des personnes, et plus spécifiquement de prévoyance.

Article 2. La liberté

Le partenaire-référencé peut rompre le partenariat, à tout moment, sans autre formalité que d'en informer la société b-DEVELOPPEMENT par simple courrier.

Article 3. L'indépendance

L'indépendance régit les rapports entre les partenaires référencés. Elle constitue le fondement même de la présente charte de partenariat. L'indépendance des partenaires se manifeste à 3 niveaux.

3.1. L'indépendance financière

Il est expressément convenu que les partenaires ne perçoivent, entre eux, aucune rémunération, gratification, ou rétribution, et ce, sous quelque forme que ce soit. (Primes, commissions, rétrocession d'honoraires,...)

3.2 L'indépendance économique

La société b-DEVELOPPEMENT agit en toute indépendance vis-à-vis des partenaires-référencés.

A ce titre, b-DEVELOPPEMENT s'engage à n'avoir aucun lien ou intérêt de nature financière ou juridique avec tout partenaire, personne, société ou organisme, fournissant des contrats d'assurance.

3.3. L'indépendance commerciale

Le partenariat est ouvert aux assureurs, courtiers, agents généraux,... qui développent une expertise particulière en matière de prévoyance des travailleurs non-salariés, sans que le présent référencement ne fasse en rien préjuger de la qualité des contrats proposés. Le nom des partenaires référencés figure sur le site internet de la société b-DEVELOPPEMENT.

Article 4. La confidentialité

Les informations collectées par les partenaires auprès de leurs clients respectifs demeurent strictement confidentielles.

Sauf accord écrit du client, elles ne seront communiquées aux autres partenaires sous aucun prétexte.

A Caen,
Le

b-DEVELOPPEMENT

L'Assureur-partenaire

CHARTRE de PARTENARIAT®

Liste des Assureurs-partenaires :

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

